

[Texte]

term of reference to this committee enabling us to study the whole question of use and abuse of drugs in this country.

This would also give you the opportunity, Mr. Minister, to come back before this committee to discuss the whole matter on that special term of reference, especially your own view.

I gather your personal view is that the moratorium on writs of assistance should be lifted. I do this, confident in the knowledge, of course, this is not yet government policy. From what I gather from some of your cabinet colleagues, it may never be government policy. Nevertheless, I certainly think the members of the committee deserve the opportunity to hear your views, even though they are not government policy, and also the views of some of your officials.

Obviously, today, at this meeting, some of us want to discuss the McDonald Commission and other matters relating to law enforcement in the country. Thank you.

Mr. Kaplan: If you like, I can indicate for the government that we would oppose such a reference until the committee had disposed of the young offenders bill and the RCMP act. I think this committee has enough work to do with legislation and estimates, but—

Mr. Lawrence: Oh, no. This would not necessarily be an immediate thing.

The point I am trying to make is that you keep insisting this is your own personal opinion because it is not government policy. I think, at the moment, this committee would not have the right to start digging, in any in-depth way, into this whole question of writs of assistance. I agree with you; it may not even be this session. However, at one time or another I, for one, would be very interested in learning more. I also believe it would give me the opportunity to shoot you and your views down in flames, Mr. Minister. Nevertheless, I want to hear more about those views and especially the views of some people we know directly concerned within the RCMP.

The Chairman: Okay. Did Mr. Robinson ask me before on the same point of order?

Mr. Robinson (Burnaby): Mr. Chairman, yes, on the same point of order—

The Chairman: And Mr. Crosby also?

Mr. Robinson (Burnaby): I do want to indicate that the view of this party for some time has been that there is legislation—certainly the young offenders legislation, and in particular Bill C-53, the sexual offences bill—which may be referred to this committee, will hopefully be referred to this committee, before the end of this session. I would certainly oppose any suggestion we study this sort of question, important though it may be, before we have given proper consideration to that bill.

I should also say I would oppose any steps which might even open the suggestion that the moratorium on writs of assistance should be lifted. It has been the view of to that bill.

[Traduction]

demande un mandat spécial nous permettant d'étudier la question globale de l'utilisation et de l'abus des drogues au pays.

Nous pourrions de cette façon, monsieur le ministre, vous accueillir de nouveau au Comité pour discuter avec un mandat spécial, de toute cette question et, surtout, de votre point de vue.

Je suppose qu'à votre avis le moratoire concernant les mandats de main-forte devrait être levé. Je le dis, sachant évidemment qu'il ne s'agit pas d'une politique gouvernementale. D'après ce que j'ai entendu de vos collègues du Cabinet, il se peut que ce ne soit jamais la politique du gouvernement. Néanmoins, je suis sûr que les membres du Comité devraient avoir l'occasion d'entendre votre opinion, même si elle ne constitue pas une politique gouvernementale, et également les opinions de certains de vos collaborateurs.

Il est évident qu'aujourd'hui certains parmi nous voudront discuter de la Commission McDonald et d'autres questions concernant l'application de la loi au pays. Je vous remercie.

M. Kaplan: Je répondrai au nom du gouvernement que nous nous opposerons à ce genre de mandat jusqu'à ce que le Comité ait terminé l'étude du projet de loi sur les jeunes délinquants et de la Loi sur la GRC. A mon avis, le Comité a suffisamment de travail avec ces projets de loi et le budget, mais . . .

M. Lawrence: Oh non, il ne s'agit pas de faire cela dans l'immédiat.

Je veux seulement souligner que vous insistez sur le fait que c'est votre opinion personnelle, que ce n'est pas une politique gouvernementale. A ce moment-ci, le Comité n'aurait pas le droit d'examiner en profondeur la question des mandats de main-forte. Je suis d'accord avec vous, il ne sera peut-être pas possible de le faire durant cette session. Cependant, à un moment donné, je serais personnellement très heureux d'en connaître davantage. Cela me donnera également l'occasion, monsieur le ministre, de vous démolir vous et vos opinions. Toutefois, j'aimerais bien un peu mieux connaître vos vues à ce sujet, surtout celles des personnes qui sont directement liées à la GRC.

Le président: Très bien. Monsieur Robinson veut-il également prendre la parole au sujet de ce rappel au Règlement?

M. Robinson (Burnaby): Monsieur le président, oui, je voudrais parler à ce sujet . . .

Le président: Et également M. Crosby?

M. Robinson (Burnaby): . . . je voudrais souligner que notre parti est d'avis depuis quelque temps que cette législation—certainement le projet de loi concernant les jeunes délinquants et en particulier le projet de loi C-53, les infractions d'ordre sexuel—sera renvoyé au Comité, avant la fin de cette session, nous l'espérons. Je m'opposerai certainement à toute suggestion portant que nous fassions l'étude de la question qui vient d'être soulevée, même si elle est importante, avant que nous n'ayons examiné sérieusement ce projet de loi.

Je m'opposerai également à toute mesure proposant que le moratoire sur les mandats de main-forte soit levé.